

ONE

L'INFO ORACLE DESTINÉE AUX MOYENNES ENTREPRISES

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Conformité réglementaire : comment réduire sa facture

L'intensification de la pression réglementaire ne devrait pas être synonyme de gouffre financier. Découvrez comment retourner la situation à votre avantage.

Interview

Un entretien sur les méthodes utilisées par les moyennes entreprises pour gérer leurs obligations réglementaires tout en dynamisant leur activité.

Dossier

Gros plan sur les solutions permettant de concilier conformité réglementaire, baisse des coûts et gains d'efficacité

BIENVENUE DANS CE NOUVEAU NUMÉRO D'ORACLE ONE – L'INFO DESTINÉE AUX MOYENNES ENTREPRISES



Ce dernier numéro d'Oracle ONE se penche sur le casse-tête de nombreux managers de moyennes entreprises, à savoir les problèmes liés à la mise en conformité réglementaire. Or, il suffit de peu de choses pour retourner la situation à son avantage. La mise en œuvre de quelques processus bien choisis permet d'actionner les leviers de la performance et de la compétitivité, tout en solutionnant l'épineuse question réglementaire.

C'est précisément à ce niveau qu'interviennent les technologies Oracle. Garanties absolues de la sécurité des données de votre entreprise, elles vous protègent des menaces tant internes qu'externes. Les solutions Oracle se révèlent ainsi un allié incon-

tournable pour toute entreprise soucieuse de remplir ses obligations de protection des données et de respect de la confidentialité, sans plomber ses ressources. Un avantage indéniable pour l'efficacité et la productivité de votre entreprise. Casse-tête résolu !

Nous vous souhaitons une lecture agréable et instructive. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions sur ce numéro de ONE. Pour cela, composez le **0800 905 805** ou écrivez-nous à **ic-france_ww@oracle.com**. **ONE**

SOMMAIRE ET INFOS PRATIQUES

PLUS D'INFOS...

Rendez-vous sur **www.oracle.com/goto/compliance/fr** pour connaître tous les bons plans d'une mise en conformité réussie, avec en prime un accès à notre infothèque :

- Business Brief Oracle
- Webséminaire Oracle

PAGE 02

Message de la rédaction d'Oracle ONE – L'information spéciale moyennes entreprises

PAGE 03

À la une : Conformité réglementaire : comment réduire sa facture

PAGE 04

Business Brief Oracle : Faire de la conformité un vecteur de croissance

PAGE 05

Interview : Apprivoiser la démarche de mise en conformité

PAGE 06

Dossier : Conformité : transformez l'essai

Oracle Financing : Entreprises : des investissements au service de la croissance

PAGE 07

Des résultats immédiats :

- Oracle University
- Oracle Expert Services

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE : COMMENT RÉDUIRE SA FACTURE

Aujourd'hui, les moyennes entreprises sont confrontées à une pression réglementaire sans précédent qui risque de submerger des ressources déjà bien maigres. Quelles solutions peuvent-elles mettre en œuvre... sans se ruiner ?

La question de la conformité réglementaire suscite généralement une levée de boucliers chez des responsables d'entreprise contraints de jongler avec tout un arsenal juridique national ou international, quand il ne s'agit pas de réglementations sectorielles.

Dans les secteurs de la finance et de la santé, les entreprises et organismes publics sont soumis à toute une panoplie de contrôles, vérifications et autres réglementations en tous genres. Quant aux industries de fabrication et de transformation, elles sont tenues de suivre à la lettre des normes de sécurité et de traçabilité de plus en plus draconiennes. Par ailleurs, de nombreuses entreprises doivent également se conformer à des processus spécifiques imposés par leurs clients ou fournisseurs.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA LOI SOX

Abordons à présent les législations qui régissent les pratiques de reporting financier et d'audit auxquelles les sociétés anonymes sont soumises. La loi américaine Sarbanes-Oxley (SOX) a fait couler beaucoup d'encre depuis son entrée en vigueur en 2002. Les effets de cette loi se sont fait largement sentir en France, notamment parce qu'elle ne s'applique pas seulement aux sociétés ayant leur siège social aux États-Unis, mais également, par répercussion, aux entreprises travaillant avec ce pays. Ainsi, par mesure de précaution, les sociétés américaines soumises à la loi SOX demandent souvent à leurs fournisseurs – quelle que soit leur domiciliation – de s'aligner sur leurs processus de reporting. Inspirée de SOX, la loi française de sécurité financière (LSF) veille également à la bonne gouvernance des sociétés de droit français.

UNE DÉMARCHE QUI DOIT AVANT TOUT PROFITER À L'ENTREPRISE

Toute démarche de mise en conformité réglementaire nécessite des ressources. Or, dans la plupart des cas, les moyennes entreprises ne disposent pas d'équipes dédiées à ces questions. Elles finissent donc par nommer un chargé de mission au cas par cas. La facture d'un tel manque de coordination peut d'avérer très salée. Plus les tâches de mise en conformité empiètent sur les actions dites « productives », et plus la note s'alourdit. A tel point que des experts comme Alan Greenspan, ancien directeur de la réserve fédérale américaine, qualifient le fardeau financier et humain de « très pesant » pour les moyennes entreprises. Dans un tel contexte, comment concilier la nécessité de contrôles réglementaires efficaces avec les impératifs de rentabilité et de

croissance de l'entreprise ? De nombreux spécialistes conseillent aux moyennes entreprises de ne pas investir dans des technologies exclusivement axées sur la conformité. En d'autres termes, elles doivent privilégier des solutions globales capables d'offrir aux entreprises un avantage tangible sur le long terme. Qu'on ne s'y trompe pas, ces solutions doivent placer la croissance d'abord, et les obligations réglementaires ensuite.

LE PLUS PETIT DÉNOMINATEUR COMMUN : LES DONNÉES

La question de la conformité réglementaire dépasse le simple cadre informatique. Il s'agit en fait d'un enchevêtrement complexe faisant intervenir des personnes, des processus, des systèmes et des informations ; le tout relié par des données. Le mode de collecte, de traitement, de suivi, de gestion et d'archivage de ces données constitue en soi l'un des enjeux majeurs de la démarche de conformité. Or, contrairement aux idées reçues, cette étape n'est pas forcément ruineuse. Elle peut *a contrario* générer de substantielles économies.

>>>>



« Une gestion efficace des données n'aide pas seulement les moyennes entreprises à alléger la pression financière des opérations de mise en conformité, elle leur confère en outre un avantage concurrentiel déterminant. »

>>>> Les moyennes entreprises ont donc tout à gagner d'une gestion efficace de leurs données : allègement de la pression financière des opérations de mise en conformité et préparation aux nouveaux défis du marché – croissance et avantage compétitif à la clé.

ET SI AU FINAL, LA CONFORMITÉ NE VOUS COÛTAIT RIEN ?

L'utilisation par l'entreprise des données concernant ses clients et ses salariés doit faire l'objet d'une surveillance régulière pour écarter tout risque d'infraction aux législations nationales (CNIL) ou internationales en matière de protection des données. Il s'agit bien souvent de règles de bon sens et de précautions de base visant, notamment, à prévenir à la fois les pertes de données et les accès non autorisés aux systèmes informatiques de l'entreprise. Ces mesures indispensables permettent de limiter les conséquences financières des pannes informatiques, puisqu'en cas de défaillance d'un système, le compteur tourne jusqu'à ce que le problème soit résolu. Or, en l'absence de procédures de sauvegarde, la perte de données revêt un caractère définitif. Le scénario s'assombrit encore davantage pour l'entreprise lorsque cette perte constitue une violation de certaines obligations légales.

La vérification des identités des personnes qui accèdent aux systèmes et aux réseaux de l'entreprise répond à la fois à des obligations réglementaires et à des règles de bon sens. Dans la plupart des entreprises de taille moyenne, la gestion des identités des utilisateurs et des autorisations d'accès s'effectue manuellement. Outre le côté fastidieux de la manœuvre, le risque d'erreurs se multiplie et les coûts s'envolent. Le coupable ? Une autre idée reçue qui veut que l'automatisation soit hors de prix. Or c'est tout le contraire : l'automatisation de la gestion des identités et des accès allège le plan de charge de votre équipe informatique et réduit

vos dépenses d'exploitation. A bien y regarder, la conformité réglementaire serait presque le bonus gratuit d'une démarche logique de rationalisation.

QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE D'ORACLE ?

Pour les moyennes entreprises, réduire le coût de la conformité est un impératif. C'est pourquoi Oracle leur propose une infrastructure complète et automatisée. Jugez plutôt : sécurité multi-niveaux, gestion des identités et des accès, chiffrement des données et dispositif „fail safe“. Résultat : l'entreprise atténue ses risques, optimise sa productivité et réduit ses coûts de maintenance et de récupération des données en cas de sinistre. Une fois ce socle en place, la démarche de mise en conformité coule presque de source. La sécurité et la robustesse de l'infrastructure informationnelle d'Oracle facilitent par ailleurs la mise en œuvre et la modification de processus.

Enfin, l'accélération du traitement des procédures réglementaires confère à l'entreprise un avantage compétitif certain – comme lorsqu'il s'agit d'adapter rapidement un processus commercial à un marché émergent – auquel viennent s'ajouter d'indiscutables avantages financiers.

Conçues spécialement pour les moyennes entreprises, les solutions Oracle sont donc rapidement opérationnelles et financièrement abordables. Fini l'éternel cauchemar du coût de la conformité. Parallèlement à une protection draconienne des données, Oracle aide les entreprises à utiliser la conformité réglementaire comme vecteur de mise en place de processus automatisés capables d'effectuer le gros des opérations de vérification et de contrôle, avec à la clé des économies substantielles. L'horizon de la question réglementaire se serait-il soudainement éclairci ? **ONE**

PLUS D'INFOS...

Curieux d'en savoir plus ?
Composez le **0800 905 805** ou écrivez-nous à **ic-france_ww@oracle.com** ! Nous vous invitons également à consulter notre portail spécial moyennes entreprises sur **www.oracle.com/fr/pme**

INSCRIRE LA DÉMARCHE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DANS LA DURÉE

NOUVELLES ATTENTES DU MARCHÉ

Les entreprises ne perçoivent plus et ne gèrent plus l'informatique opérationnelle de la même manière. Plus qu'un outil axé sur l'amélioration de la productivité, l'informatique opérationnelle constitue désormais un atout stratégique à même de produire un retour sur investissement tangible, dès lors qu'il est en phase avec les objectifs de l'entreprise.

Dans le même temps, tout un arsenal de réglementations diverses est entré en vigueur. Leur objectif :

mieux contrôler le reporting financier, les données privées, la sécurité, la conservation de registres et bien d'autres pratiques de gestion des données électroniques. À l'avenir, ces réglementations sont appelées à devenir plus nombreuses, plus contraignantes et plus complexes.

Grâce aux solutions Oracle, les moyennes entreprises peuvent désormais retourner à leur avantage la mise en conformité de leurs infrastructures informatiques. ONE

INTERVIEW : APPRIVOISER LA DÉMARCHE DE MISE EN CONFORMITÉ



Etant donné leur manque de ressources, les moyennes entreprises risquent parfois de plier sous le poids de leurs obligations réglementaires. Nous avons rencontré nos experts pour tenter d'en savoir plus sur les capacités d'Oracle à remédier à ce problème.

Q : POURQUOI LES QUESTIONS DE CONFORMITÉ POSENT-ELLES UN PROBLÈME AUSSI ÉPINEUX AUX MOYENNES ENTREPRISES ?

R: Les ressources des moyennes entreprises sont généralement plus limitées. C'est pourquoi leurs obligations de mise en conformité leur posent tant de problèmes. Au niveau informatique, elles jonglent entre différents systèmes pour protéger, tracer, chiffrer, conserver et sauvegarder leurs données – sans oublier la gestion des identités. Le nombre de lois et de réglementations à respecter, et la fréquence de leurs mises à jour, compliquent encore la donne. Certaines moyennes entreprises tombent sous le coup de réglementations sectorielles spécifiques qui viennent s'ajouter aux législations nationales et internationales en vigueur. Conserver la maîtrise absolue de cet appareil réglementaire peut être à la fois coûteux et fastidieux.

Q : COMMENT, À VOTRE AVIS, LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES RÉSOUDRE CETTE ÉQUATION ?

R: Les moyennes entreprises doivent porter un regard nouveau sur la question de la conformité. Ne plus la considérer comme un mal nécessaire, mais comme l'occasion de dynamiser leur efficacité opérationnelle. Une infrastructure informatique rationalisée et sécurisée favorise l'automatisation des processus métier et la protection du patrimoine informationnel. Elle apporte en outre un éclairage avisé sur les données de l'entreprise. Derrière l'avantage de la réduction des coûts se dessine une entreprise prête à aborder sereinement la croissance, sans perdre de vue ses impératifs actuels d'efficacité opérationnelle. En résumé : une infrastructure commune et unifiée constitue un véritable tremplin vers une mise en conformité réglementaire simple et économique.

Q : QUELLE EST L'OFFRE « CONFORMITÉ » D'ORACLE POUR LES MOYENNES ENTREPRISES ?

R: Tout d'abord, une infrastructure abordable et fiable, garante d'une protection des données sans faille à tous les niveaux. Une fois ce socle en place, l'automatisation des processus de sauvegarde, de conservation et de chiffrement des données n'est plus qu'une simple formalité. Les entreprises pourront par la suite fonder leurs démarches de mise en conformité réglementaire sur ces processus – qu'il s'agisse de législations relatives à la protection des données et au respect de la confidentialité, aux lois américaines Sarbanes-Oxley ou encore à la loi française de sécurité financière (LSF). Oracle propose également une solution de gestion des identités robuste dont l'administration peut être centralisée. Outre les économies et les gains d'efficacité, l'ensemble du dispositif Oracle permettra à l'entreprise de jeter les bases d'un audit et d'un reporting en règle. L'entreprise est gagnante sur tous les tableaux : compétitivité, productivité, et respect des obligations réglementaires.

Q : LE COÛT DE LA CONFORMITÉ PEUT PARAÎTRE PROHIBITIF. QUELLE EST LA RÉPONSE D'ORACLE À CET ARGUMENT ?

R: Oracle propose des solutions abordables aux moyennes entreprises. Des solutions qui apportent non seulement une réponse aux problématiques de mise en conformité, mais également des bénéfices tangibles pour l'activité de l'entreprise. Rien de complexe. La base de données et le middleware d'un leader comme Oracle constituent à eux seuls le point de départ idéal d'une démarche de mise en conformité, avec au passage une réduction des coûts et des risques. En allégeant également les dépenses informatiques, l'infrastructure Oracle s'impose comme une évidence dans les entreprises de taille moyenne.

Q : LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ AVEC ORACLE ENTRAÎNE-T-ELLE DES PERTURBATIONS ?

R: Oracle s'intègre sans encombre à tous les environnements existants (Windows®, Linux® et autres). On peut donc s'attendre à un minimum de perturbations. Conçues spécialement pour les moyennes entreprises, les versions Oracle Standard Edition et Standard Edition One s'installent rapidement et en toute simplicité. Une fois en place, les processus de protection, de chiffrement et de sauvegarde des données peuvent être automatisés. L'infrastructure Oracle simplifie au maximum la rationalisation des processus (qu'il s'agisse de gestion financière, de reporting ou autre). Pour les moyennes entreprises, l'avantage est triple : vitesse de mise en œuvre, tranquillité d'esprit sur les questions de conformité réglementaire et rapidité du retour sur investissement grâce à une gestion des données plus efficace, comme je l'évoquais précédemment. Bref, un véritable tremplin pour votre croissance **ONE**

PLUS D'INFOS...

Vous désirez en savoir plus ?
Contactez nos spécialistes au
0800 905 805.

DOSSIER : CONFORMITÉ : TRANSFORMEZ L'ESSAI

L'instauration d'un système complet de protection des données est un préalable indispensable à toute démarche de mise en conformité. Les responsables informatiques le savent bien. Mais comment faire lorsque leurs ressources sont déjà au bord de la rupture ?

Si vous envisagez de mettre en place une stratégie de protection des données cohérente malgré un budget serré, vous devez pouvoir compter sur des solutions qui permettent d'en faire plus avec moins. Des solutions capables de s'intégrer à votre environnement Windows®, .NET ou Linux® existant, et de protéger vos données contre tous les types de menaces imaginables. Même si vous êtes déjà équipé d'un pare-feu, ce dernier ne vous sera d'aucune utilité si la perte des données survient en interne, si votre réseau vous lâche ou si l'un de vos commerciaux perd son ordinateur portable. Votre solution doit également pouvoir automatiser un maximum de tâches répétitives – seul moyen de valoriser votre investissement et de gagner du temps sur les opérations manuelles (sauvegardes, gestion des identités et des droits d'accès). Concrètement, tout ce dont vous avez besoin est une base de données et quelques composants middleware Oracle. On appelle middleware, ou

intergiciels, les modules logiciels qui jouent le rôle d'intermédiaire entre votre base de données et vos applications. Côté base de données, l'offre moyennes entreprises d'Oracle se décline en deux versions : Oracle Database 11g Standard Edition et Oracle Database 11g Standard Edition One. Ces deux versions intègrent un dispositif de sécurisation des données multi-niveaux qui non seulement vous protège, mais également vous permet d'être en règle vis-à-vis des législations en matière de protection, de confidentialité et de conservation des données. Les deux bases de données sont dotées de journaux d'audits de transactions et de processus qui remplissent, voire surpassent, les impératifs réglementaires en vigueur. Il est par ailleurs possible d'y introduire un système de gestion des identités issu d'Oracle Fusion Middleware. Ces composants pré-intégrés permettent de gérer le cycle de vie complet des identités utilisateur. Par la suite, vous pourrez opter pour la plate-forme Oracle Governance, Risk and Compliance, une suite de solutions pré-intégrées fondées sur les bonnes pratiques de conformité réglementaire.

Sécurité renforcée, efficacité accrue, économies de temps et d'argent... et bien sûr conformité : les arguments en faveur d'Oracle ne manquent pas ! **ONE**

PLUS D'INFOS...

Curieux d'en savoir plus ?
Composez le **0800 905 805** ou écrivez-nous à **ic-france_vwv@oracle.com** ! Nous vous invitons également à consulter notre portail spécial moyennes entreprises sur **www.oracle.com/fr/pme**

ORACLE FINANCING : DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE VOTRE CROISSANCE

PLUS D'INFOS...

Quelle que soit la taille de votre entreprise, Oracle Financing a le financement adapté. Pour en savoir plus, rendez-vous sur **www.oracle.com/financing** ou écrivez à **oraclefinancing_vwv@oracle.com**

Avec Oracle Financing, les entreprises de taille moyenne peuvent enfin accéder aux produits et services proposés par Oracle et ses partenaires. Comment ? Grâce à des solutions de financement permettant d'éviter que les préoccupations financières – qui sont le lot quotidien de toute entreprise – ne remettent en question leurs investissements informatiques.

Pourquoi ? Parce que ces investissements sont indispensables à leur croissance et à leur prospérité dans un contexte concurrentiel de plus en plus acharné.

Les solutions de financement proposées par Oracle Financing rendent vos projets abordables et réalisables, au moment où vous en avez le plus besoin.

Jugez plutôt :

- Relâchement de la pression sur votre fonds de roulement grâce à un apport initial limité et à un étalement des remboursements à long terme
- Augmentation de votre pouvoir d'achat
- Davantage de flexibilité grâce à un plan de remboursement souple et prévisible, permettant d'éviter les mauvaises surprises
- Meilleur retour sur investissement grâce à des remboursements indexés sur les résultats obtenus
- Maintien de vos lignes de crédit existantes **ONE**

SOLUTIONS ORACLE : DES RÉSULTATS IMMÉDIATS

Oracle propose aux entreprises en plein essor toute une gamme de services d'accompagnement qui vont de l'achat à la mise en œuvre de leurs infrastructures informatiques. L'objectif : optimiser la gestion, le partage et l'utilisation des informations stratégiques qui assureront la pérennité de l'entreprise.

ORACLE UNIVERSITY

Oracle University est l'organisme de formation numéro 1 pour les solutions Oracle, PeopleSoft, JD Edwards, Siebel, Hyperion, et Portal. Nous organisons des formations en présentiel, sur site, en ligne et sur CD-Rom.

POURQUOI CHOISIR ORACLE UNIVERSITY ?

- 100 % de satisfaction pour vos collaborateurs participants
- Formateurs qualifiés et compétents
- Large catalogue de formations
- Certifications Oracle, Siebel, PeopleSoft et Hyperion
- Options de formation sur mesure
- Formations adaptées aux différentes fonctions dans l'entreprise, du DBA à l'utilisateur final

Oracle University propose des formations complètes aux solutions Oracle Database 10g, Database 11g, Developer 10g, Application Server 10g, Hyperion et Oracle Applications. Et pour vous faciliter l'accès au savoir, chacun des 1400 cours proposés dans le monde peut également être organisé spécialement pour vous, à la demande.

Nous faisons intervenir d'éminents spécialistes Oracle du monde entier dans nos fameux « Celebrity Seminars ». Imaginés pour apporter aux participants une formation complète sur les outils de leur choix – Oracle Database, Oracle Developer et Oracle Applications – ces séminaires de haute volée sont une exclusivité signée Oracle. Rendez-vous sur notre site web pour en savoir plus : www.oracle.com/fr/education.

Vous pouvez réserver votre formation Oracle University en ligne sur www.oracle.com/fr/education. Pour faire part de vos besoins en formation à un conseiller commercial Oracle Education, composez le **01 57 60 20 81** ou écrivez-nous à education_fr@oracle.com.



ORACLE EXPERT SERVICES

La gestion des systèmes d'information et des technologies sous-jacentes relève parfois de la gageure. Un bon coup de main est donc généralement le bienvenu. En proposant des conseils et services techniques de très haut niveau, les Oracle Expert Services vous aident à valoriser pleinement votre investissement Oracle.

Nos experts interviennent à la fois sur des missions tactiques (installations ou mises à jour applicatives de produits Oracle) et des projets stratégiques (consolidation de systèmes Oracle à grande échelle) pour mieux vous accompagner et vous conseiller dans vos choix techniques.

Leur crédo :

- Réduction des délais et des coûts de développement
- Maîtrise des coûts de gestion des logiciels
- Gains de performance et de disponibilité
- Baisse des coûts d'intégration
- Valorisation de votre investissement Oracle
- Atténuation du risque grâce aux experts Oracle

Pour tout savoir sur les Oracle Expert Services pour les moyennes entreprises, composez le **0800 904 983** ou rendez-vous sur www.oracle.com/global/fr/expert_services/focus-areas.html. **ONE**



OUI, C'EST POSSIBLE !

CONFORMITÉ : TRANSFORMEZ L'ESSAI

Vous êtes-vous déjà demandé comment concilier obligations réglementaires et maîtrise des coûts ? La solution est peut-être plus simple qu'il n'y paraît. En effet, l'infrastructure Oracle allie fiabilité et sécurité pour vous aider à contenir les risques d'atteinte à la protection et à la confidentialité de vos données. Mais Oracle ne s'arrête pas là. Si vous cherchez à augmenter votre efficacité, à cimenter la confiance de vos clients et à faire chuter vos coûts, ne cherchez pas plus loin. Oracle a la solution.

Faire de la conformité réglementaire un vecteur de dynamisation de votre activité ? C'est possible ! **Découvrez comment sur www.oracle.com/goto/compliance/fr et téléchargez gratuitement votre exemplaire du document de synthèse Oracle.**

Oracle France

0800 905 805

www.oracle.com/fr/pme

Copyright © 2008, Oracle. Tous droits réservés.

Le présent document est uniquement communiqué à titre indicatif et les informations qu'il contient sont sujettes à modifications sans avertissement préalable. Nous ne garantissons pas que ce document soit exempt d'erreurs, ni qu'il soit sujet à des garanties ou conditions, qu'elles soient exprimées oralement ou impliquées par la législation, y compris à des garanties et des conditions de commercialisation ou d'adaptation à un but particulier. Nous nous dégageons expressément de toute responsabilité afférente à ce document qui ne fera naître aucune obligation contractuelle, de manière directe ou indirecte. Toute reproduction ou transmission de ce document, sous quelque forme et par quelque procédé, électronique ou mécanique, que ce soit et quel qu'en soit l'usage, est interdite sans notre autorisation écrite expresse. Oracle est une marque déposée d'Oracle Corporation et/ou de ses filiales.